

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Au quotidien, le Département s'engage dans de grands projets d'aménagement pour développer l'attractivité du territoire, l'économie et l'emploi, améliorer les mobilités et les communications tout en protégeant l'environnement.

Les territoires stratégiques

Roissy dans le Nord seine-et-marnais

Le territoire Nord de la Seine-et-Marne dispose d'atouts économiques et de potentialités de développement importants. Il profite d'une situation idéale, à proximité de nœuds de communication internationaux et de grands axes.

Parmi eux, la plateforme aéroportuaire Paris Roissy constitue un moteur économique pour un large territoire. Elle représentait, en 2019, 90 200 emplois et plus de 800 entreprises.

Le projet de Terminal 4 porté par Aéroports de Paris (ADP) est stratégique pour la Seine-et-Marne. Sa réalisation est prévue dans les deux décennies à venir.

Le Département est donc particulièrement mobilisé sur ce secteur.

Il agit en faveur de son aménagement et de son développement via plusieurs outils :

- **L'association Seine-et-Marne ensemble** (37 communes) élabore une vision partagée de l'aménagement et du développement du territoire proche de la plateforme aéroportuaire. Elle fait entendre la voix de la Seine-et-Marne dans les instances de décision.
- **Le groupement d'intérêt public Inter-SCoT** engage une démarche volontariste pour faire converger les politiques d'aménagement du territoire, d'habitat, de mobilités de ces territoires, et assurer ainsi une cohérence territoriale. Il représente 106 communes et un bassin de population de plus de 492 000 habitants.
- **La convention de partenariat entre le Département et le Groupe ADP** (<https://www.parisaeroport.fr/homepage-groupe>) (2020-2025) prévoit un plan d'actions portant sur l'attractivité territoriale, l'emploi, la formation, l'insertion, les mobilités et l'immobilier.

Une démarche collaborative est ainsi engagée dans le cadre du projet de nouveau terminal sur l'aéroport de Pa

Marne-la-Vallée

La convention "pour la création et l'exploitation d'Eurodisneyland en France" a été signée en 1987 entre la société é Disney et l'État, la Région, le Département de Seine-et-Marne, la RATP et [EpaMarne \(https://www.epamarne-epafrance.fr/\)](https://www.epamarne-epafrance.fr/).

Cet accord sur trente ans avait pour objectif la construction d'une **station touristique de loisirs** et la création d'une **ville nouvelle**.

- Il a conduit à la réalisation d'un premier parc de loisirs, à l'ouverture partielle du second parc et à la construction d'hôtels.
- Il a aussi contribué au développement de l'habitat et des commerces.

Le Département est partenaire de ce développement, notamment au travers de l'aménagement des routes départementales et d'équipements publics. Un accord de coopération complémentaire permet en outre de développer des actions d'insertion pour les Seine-et-Marnais en recherche d'emploi.



Aujourd'hui, Marne-La-Vallée c'est :

- 56 000 emplois directs et indirects, dont 22000 en Seine-et-Marne.
- Environ 15 millions de visiteurs annuels dans les hôtels.

Sénart-Melun-Villaroche

Le secteur de Sénart-Melun-Villaroche revêt lui aussi un caractère stratégique pour le Département.

En 2006, le Syndicat mixte du pôle d'activités de Melun-Villaroche ([SYMPAV \(https://www.parisvillaroche.com/\)](https://www.parisvillaroche.com/)) a été créé pour prendre en main l'aérodrome de Melun, rétrocédé par l'État aux collectivités. Il en assure la gestion, l'entretien, l'aménagement et le développement économique. Ses membres sont le Département de Seine-et-Marne et les communautés d'agglomération de Grand Paris Sud, Seine-Essonne-Sénart et Melun-Val-de-Seine à parts égales.

Le Département est également partie prenante d'un protocole d'études mis en œuvre par l'État et la Région sur l'avenir du site Paris-Villaroche. L'objectif est d'aménager le site dans une logique d'attractivité économique à l'é

chelle régionale, voire nationale.

Un "training center" dédié aux métiers de l'aéronautique a ouvert en mars 2019. Il répond à une forte demande des entreprises du site Paris-Villaroche de disposer de salariés formés sur leurs métiers. Il constitue un réel atout pour le développement du site.

Le parc naturel régional du Gâtinais français

Situé au sud de l'Île-de-France, le [Gâtinais français](http://www.parc-gatinais-francais.fr/) (<http://www.parc-gatinais-francais.fr/>) est devenu en 1999, le 37ème Parc naturel régional (PNR) de France. Cet espace offre de nombreuses possibilités de promenades à la rencontre de la nature, à la découverte du patrimoine, à la recherche des savoir-faire traditionnels.

Son territoire s'étend sur les 63 700 hectares de 57 communes, 29 en Seine-et-Marne et 28 en Essonne.

Dans sa charte constitutive, le Parc s'est engagé à développer une gestion adaptée des milieux naturels, à maintenir la qualité des paysages et à encourager les actions d'entretien de l'espace.

La Maison du parc, située à Milly-la-Forêt, est conçue comme un modèle en matière de développement durable.

Les grands projets mobilités

Routiers

De grands projets routiers sont à l'œuvre pour améliorer le cadre de vie et faciliter les déplacements en Seine-et-Marne.

Parmi eux :

- **Le projet « Barreau Nord de Melun »** (RD 1605) : vise à fluidifier le trafic, anticiper l'augmentation de la circulation liée au développement urbain et réduire les nuisances (bruit, pollution, insécurité). Il consiste à réaliser un barreau de liaison de 2x2 voies sur environ 2 km, entre le giratoire du Bois du Jard (RN105 x RD605) et l'échangeur RD636/RD605. La mise en service de cette liaison est prévue au 1er semestre 2021.
- **Le contournement de Guignes** : vise à réduire le trafic en centre-ville et à améliorer la desserte des zones de développement économique et d'habitat du secteur. Il consiste à réaliser un barreau routier déviant la RD619 par le sud au travers de la plaine agricole depuis l'est de Guignes jusqu'à l'entrée sud de Yèbles au niveau de la RD353, à l'Ouest. Les travaux débuteront en janvier 2021.
- **La finalisation du projet "Conduite apaisée" à Fontainebleau** : vise à renforcer la sécurité des carrefours en proximité de la forêt de Fontainebleau, zone historiquement accidentogène.
- **La liaison Meaux-Roissy** : vise un accès plus facile et rapide à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, grâce au chantier d'élargissement à deux voies de la RD212. Un barreau pour contourner la commune de Claye sera construit ainsi que des bretelles d'accès et de sortie sur la RD139 entre les communes de Messy et de Gressy pour la création du nouvel axe routier. Cette deuxième phase débutera en 2021.

Transports en commun

Améliorer les transports en commun est un enjeu majeur pour la qualité de vie des Seine-et-Marnais et la préservation de l'environnement.

Le nouveau Grand Paris associe dans le même projet les futures lignes du métro automatique du Grand Paris Express et le plan de mobilisation pour l'amélioration des transports du quotidien en Île-de-France (RER A, B, D, E et T Zen 2).

En 2030, le métro automatique du Grand Paris comprendra près de 200 km de lignes nouvelles et 72 gares, dont 3 en Seine-et-Marne : Chelles, Noisy-Champs et Le Mesnil-Amelot.

Le T Zen 2 circulera à travers cinq communes : Lieusaint, Savigny-le-Temple, Cesson, Vert-Saint-Denis et Melun. Il constituera un véritable lien au cœur du territoire. De grands projets d'aménagement urbain y sont associés.

Très attentif à la place donnée à la Seine-et-Marne lors de l'élaboration du nouveau Grand Paris, le Département reste vigilant et pose ses conditions pour que sa réalisation profite au plus grand nombre de Seine-et-Marnais.



Le saviez-vous ? La Seine-et-Marne accueille 200 km de lignes de train à grande vitesse et deux gares TGV sur son territoire, à Chessy et à Roissy.

L'aménagement numérique

Le Département de Seine-et-Marne s'est engagé depuis 2003 dans l'aménagement numérique de son territoire. Cette politique est portée par le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique. Elle s'est traduite dès 2006 par la délégation de service public Sem@for77. Celle-ci permet de relier les sites publics et les sites économiques en très haut débit. Plus de 2500 sites d'entreprises et sites publics en ont bénéficié, dont 100% des collèges et lycées et 104 zones d'activités.

À ceci s'ajoute un réseau très haut débit radio avec 33 points hauts qui déploient 30 Mbit/s depuis décembre 2018.

En 2015, il a été décidé de déployer la fibre jusqu'à l'abonné via sem@fibre77, en zone d'intervention publique. L'objectif est de raccorder 300 000 prises à l'horizon 2023. Aujourd'hui, on dénombre 120 000 prises raccordables et 25 000 abonnés pour les 9 fournisseurs d'accès Internet présents sur le réseau public.



Consulter le site de **Seine-et-Marne numérique** (<http://www.seine-et-marne-numerique.fr/>) pour en savoir plus sur les activités et les actions mises en oeuvre pour développer le très haut débit pour tous sur l'ensemble du territoire.



Créé le: 29/06/2020

- Mis à jour le : 24/08/2020